

Rentrée 2017

à l'école « maternelle » de Mougou

- Vous habitez à Mougou (ou vous n'habitez pas à Mougou, mais vous avez déjà un enfant scolarisé à l'Ecole de Mougou, en 2016/2017)
- votre enfant est né en 2014 (futurs PS) ou de janvier à juin 2015 (futurs -3ans)

Merci de faire

son inscription, en mairie,

du 20 mars au 21 avril 2017

Munissez-vous :

- d'un justificatif de domicile
- des photocopies des pages du carnet de santé, concernant les vaccinations
- d'une photocopie du livret de famille

Si dans votre entourage des enfants sont susceptibles de rentrer à l'Ecole de Mougou, pour la rentrée 2017, merci de leur transmettre ces informations.